



PÔLE EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT  
DIRECTION EDUCATION JEUNESSE  
Bureau de la gestion des actions éducatives et jeunesse  
et des aides à la scolarité  
1 rue Cambry  
CS 80941  
60024 BEAUVAIS

☎ : 03.44.06.65.42

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### PASS PERMIS CITOYEN

Considérant que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation. Dans cette perspective, afin de faciliter l'insertion professionnelle, mais aussi de renforcer l'esprit citoyen et de créer du lien social, le Conseil départemental de l'Oise met en place une aide forfaitaire de 600 € destinée aux jeunes qui souhaitent obtenir leur permis B, en contrepartie d'une action citoyenne.

Les critères d'admissibilité du dossier :

- ✓ Etre âgé de 18 à 19 ans révolus à la date de dépôt du dossier de candidature
- ✓ Etre domicilié dans l'Oise (hors résidence universitaire)
- ✓ Passer son permis de conduire pour la première fois
- ✓ Etre inscrit ou non dans une auto-école, titulaire ou non du code
- ✓ Ne pas être bénéficiaire d'autres aides au permis de même nature

Les critères d'attribution de l'aide :

- ✓ Le bénéficiaire s'engage à effectuer **une contribution de 70 heures** au service d'une collectivité ou d'une association partenaire de l'Oise du « Pass Permis Citoyen ». Il lui appartient de prendre contact avec la structure choisie pour en arrêter les modalités (lieu, calendrier, mission) avant le dépôt de sa candidature.
- ✓ Après accord du Conseil départemental, le bénéficiaire dispose **d'un délai d'un an** pour effectuer son action citoyenne qui pourra être fractionnée et réalisée de manière exceptionnelle dans plusieurs organismes d'accueil.
- ✓ L'aide est versée **une fois la contribution citoyenne effectuée et après production de l'attestation de fin de mission par le bénéficiaire**, comme suit :
  - ✓ **soit au compte de l'auto-école** dans le cadre d'un conventionnement avec le Conseil départemental, **si le solde du coût du permis de conduire est au moins égal à 600 €**,
  - ✓ **soit au compte du bénéficiaire si le solde est inférieur à 600 €**, sur production de l'attestation transmise par le Département dûment complétée et signée par l'auto-école et certifiant l'inscription du bénéficiaire, l'état d'avancement de la formation et faisant apparaître le coût total, le montant versé et le restant dû.
- ✓ Selon que le jeune effectuera ou non sa contribution citoyenne au sein des services du Conseil départemental, une convention de partenariat soit bipartite, soit tripartite interviendra entre le Département et le bénéficiaire de l'aide et l'organisme d'accueil le cas échéant.
- ✓ **La contribution citoyenne doit être effectuée avant l'obtention du permis de conduire**

# Le candidat au permis de conduire

## **Bénéficiaire :**

Nom et Prénom du candidat au permis de conduire : .....

Nationalité : .....

Date de naissance : ...../...../.....Lieu de naissance.....

Adresse : .....

Code postal :..... Commune.....

N° de téléphone fixe : ..... N° de portable.....

Courriel : .....@ .....

Je souhaite recevoir les actualités du Conseil départemental

Avez-vous sollicité une autre aide au permis de conduire ? Oui  Non

Si oui, auprès de quel organisme ?.....

Montant éventuel : .....

Etes-vous déjà inscrit dans une auto-école ? Oui  Non

Si oui, coût de la formation : ..... Montant versé : .....

## **Situation familiale :**

Célibataire

Marié (e)

Vie maritale

## **Situation scolaire ou professionnelle (joindre les justificatifs) :**

Lycéen

Etablissement fréquenté :..... Classe suivie .....

Étudiant

Etablissement fréquenté :..... Diplôme préparé .....

Salarié depuis : ..... Profession : ... Employeur : .....

Adresse .....

Demandeur d'emploi depuis le .....

Apprentissage depuis le..... CFA fréquenté .....

Formation professionnelle (précisez).....

Sans emploi depuis le .....

Autre (précisez).....



## Renseignement concernant les parents

Nom et Prénom du père : .....

Adresse : .....

Nom et Prénom de la mère : .....

Adresse : .....

Le signataire certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Il reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir le « Pass permis citoyen », atteste sur l'honneur passer le permis de conduire (permis B) pour la 1<sup>ère</sup> fois et ne pas percevoir une aide au permis de même nature.

A, le

Signature du demandeur

## Liste des pièces à joindre obligatoirement

- Photocopie de la carte d'identité recto-verso ou titre de séjour en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois du jeune (s'il est fiscalement indépendant) ou des parents (facture, EDF, téléphone, etc...)

***DOSSIER A RETOURNER A L'ADRESSE FIGURANT EN PAGE 1 DU PRESENT DOCUMENT***

Les renseignements portés sur cette demande ont tous un caractère obligatoire et seront traités sur un ordinateur. Conformément aux dispositions de la Loi 78.17 du 6.1.78. Vous avez la possibilité d'en avoir communication après traitement et éventuellement de solliciter des modifications. Le droit d'accès s'exerce auprès du Département de l'Oise -Direction de l'Education et de la Jeunesse- (adresse figurant en page 1 du présent document).